

## Scooter volé en ma possession

Par Diop
Bonjour
J'ai fait une demande d'emprunt de scooter via une application (Snapchat), pour la durée d'une journée. Après avoir discuté avec la personne (un compte créé spécialement pour ce genre d'affaire) le scooter à été laissé à ur point A tout en laissant la somme demandé en espèce et je n'ai pas pu voir la personne qui me l'a "prêter". Je me fais contrôler avec tout les documents un l'intérieur (carte grise permis) mais il s'avère que c'est un scooter volé. Maintenant ça va faire 3-4 mois que j'attends une convocation de la gendarmerie ou police afin de savoir la suite.
Est ce que je risque d'être jugé pour recèle de scooter étant donné que je me suis fait bien avoir bêtement et que le vra voleur sera difficile à retrouver
Cordialement
Par Henriri
Hello!
Que vous répondre sans éléments tangibles de votre bonne foi ? C'est la gendarmerie/police qui se fera se faire une idée en vous convoquant. Avez-vous gardé les traces de cet "emprunt payant via Snapchat" ?
A+
Par ESP
BONJOUR, Ce genre de récit ne tiendra pas face à un juge, car il contient tous les éléments de la suspicion de complicité, voire de culpabilité
Qu'est-ce-qu'un "compte créé spécialement pour ce genre d'affaire"
De plus le scooter à été laissé à un point A tout en laissant la somme demandé en espèce et je n'ai pas pu voir la personne qu me l'a "prêter".
Alors que vous étiez en possession de la carte grise, vous aviez donc un nom et une adresse.
Par Diop
Bonjour
Quand je parle de compte "spécialement créé pour cela" je veux parler de compte de locations de véhicules à bas coût
"Alors que vous étiez en possession de la carte grise, vous aviez donc un nom et une adresse." C'est pour cela que je n'ai pas émis de toute sur la "transaction" J'aurais dû aller à l'adresse noté sur le permis?
Et non je n'ai aucune trace de la transaction tout s'est déroulé dans la précipitation

Par Diop

Bonjour

Quand je parle de compte "spécialement créé pour cela" je veux parler de compte de locations de véhicules à bas coût

"Alors que vous étiez en possession de la carte grise, vous aviez donc un nom et une adresse." C'est pour cela que je n'ai pas émis de toute sur la "transaction" J'aurais dû aller à l'adresse noté sur le permis?

Et non je n'ai aucune trace de la transaction tout s'est déroulé dans la précipitation..